

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest tenue le 8 septembre 2020, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur Johnny Pizar, maire.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Monsieur le maire Johnny Pizar souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h00.

20 09 100

2. Adoption de l'ordre du jour du 8 septembre 2020

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 8 septembre 2020, soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 13.1. Panneaux d'identification des hameaux

- 1. Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020**
- 4. Première période de questions**
- 5. Suivi de la dernière assemblée**
- 6. Correspondance**
 - 6.1. Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Remerciements – Sentier nature Tomifobia
- 7. Affaires courantes municipales**
 - 7.1. Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook - membership
 - 7.1.2. Appel d'offres en commun – Collecte – MRC
 - 7.1.3. Patinoire – entretien et préparation pour l'hiver
 - 7.1.4. Contrat de déneigement MTQ 2020-2021
 - 7.1.5. Équijustice Estrie – Bilan annuel des activités
 - 7.2. Appels d'offres**
 - 7.2.1. Appel d'offres sur invitation pour l'achat de sel de déglacage
 - 7.2.2. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier dans le cadre du PPA-CE
 - 7.2.3. Appel d'offres sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles ainsi que des matières compostables
 - 7.3. Règlements**
 - 7.3.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 286-2020 relatif à la circulation et abrogeant les règlements antérieurs
 - 7.3.2. Avis de motion, projet de Règlement numéro 286-2020 relatif à la

- circulation et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.3. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 287-2020 relatif au stationnement et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.4. Avis de motion, projet de Règlement numéro 287-2020 relatif au stationnement et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.5. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 288-2020 concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.6. Avis de motion, projet de Règlement numéro 288-2020 concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.7. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 289-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.8. Avis de motion, projet de Règlement numéro 289-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.9. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 290-2020 relatif au système d'alarme et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.10. Avis de motion, projet de Règlement numéro 290-2020 relatif au système d'alarme et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.11. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 291-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.12. Avis de motion, projet de Règlement numéro 291-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et abrogeant les règlements antérieurs
- 7.3.13. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 292-2020 abrogeant divers règlements de la municipalité et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction
- 7.3.14. Avis de motion, projet de Règlement numéro 292-2020 abrogeant divers règlements de la municipalité et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction

8. Rapport du Maire et des conseillers

- 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
- 8.2. Rapport des conseillers

9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel

10. Rapport de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement

- 10.1. Dépôt du rapport mensuel

11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

- 11.1. Dépôt du rapport mensuel

12. Trésorerie

- 12.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles

13. Divers

- 13.1. Panneaux d'identification des hameaux

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

20 09 101

3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

6.1.1. Remerciements – Sentier nature Tomifobia

La directrice générale secrétaire-trésorière dépose, aux membres du conseil, une lettre de remerciements pour le don de la Municipalité à l'organisme.

20 09 102

7.1.1. Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook - membership

ATTENDU que la Municipalité désire renouveler son adhésion à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

De renouveler le membership de la Municipalité à la TCCC pour un montant de 25\$.

Que Madame Isabelle Barthélémy demeure la représentante de la Municipalité à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

20 09 103

7.1.2. Appel d'offres en commun – Collecte - MRC

ATTENDU la résolution 20-03-037, confirmant l'intérêt de la Municipalité de Barnston-Ouest de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

De réaffirmer l'intérêt de la Municipalité de Barnston-Ouest de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et aux autres municipalités locales.

Adoptée à l'unanimité

7.1.3. Patinoire – entretien et préparation pour l'hiver

Les membres du conseil discutent de la pertinence de maintenir l'infrastructure qu'est la patinoire compte-tenu de l'état de dégradation de celle-ci, des hivers changeants et de la difficulté à trouver des personnes pour son entretien. De plus, la Municipalité n'a toujours pas d'entente signée avec le propriétaire du terrain pour son usage.

Les élus en viennent à la conclusion qu'il n'y aura pas de patinoire au terrain de jeu de Kingscroft pour la saison 2020-2021. Une réflexion est donc entamée quant à l'avenir des infrastructures du parc.

20 09 104

7.1.4. Contrat de déneigement MTQ 2020-2021

CONSIDÉRANT que la Municipalité a conclu une entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec quant à l'exécution du contrat relatif aux travaux de déneigement pour le dossier « 9010-18-4948 – Déneigement, déglçage, fourniture des matériaux et site d'entreposage » pour l'entretien hivernal du chemin de Way's Mills ;

CONSIDÉRANT que le montant du contrat accordé à la Municipalité n'exécède pas 25 000\$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'a pas la machinerie requise afin d'effectuer l'entretien hivernal du chemin de Way's Mills ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité octroie, de gré à gré, tel que le permet les dispositions du *Code municipal du Québec*, à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. le contrat d'entretien hivernal du chemin de Way's Mills pour un montant de 22 751.70\$, toutes taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que le contrat est d'une durée d'un an (saison 2020-2021) ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que Monsieur Johnny Pizar, maire, et Madame Sonia Tremblay, directrice générale secrétaire-trésorière, soient désignés comme signataires du contrat entre l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. et la Municipalité.

Que la Municipalité conserve 2% en frais de gestion pour l'administration du contrat qu'elle a signée avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

20 09 105

7.1.5. Équijustice Estrie – Bilan annuel des activités

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie, à l'organisme Équijustice Estrie, le montant de 132\$ quant au maintien des activités de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à Équijustice Estrie.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

20 09 106

7.2.1. Appel d'offres sur invitation pour l'achat de sel de déglacage

ATTENDU les besoins de 150 TM en fourniture de sel de déglacage pour la saison hivernale 2020-2021 ;

ATTENDU que le conseil municipal désire obtenir des prix auprès d'au moins deux (2) fournisseurs;

ATTENDU que l'estimation de la dépense nette pour la fourniture de sel de déglacage est inférieure à 25 000\$;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

De mandater la directrice générale secrétaire-trésorière à procéder à l'appel d'offres sur invitation, selon les besoins formulés par le conseil municipal,

auprès d'au moins deux (2) fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

20 09 107

7.2.2. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier dans le cadre du PPA-CE

ATTENDU que des travaux de rechargement de gravier sont prévus cette année, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration Circonscription électorale de Saint-François ;

ATTENDU que les besoins en gravier s'élèvent entre 5 000 et 8 000 TM de 0-3/4 Mg20B ;

ATTENDU que l'estimation de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié, a été évalué à moins de 105 699\$;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,

Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale secrétaire-trésorière à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

20 09 108

7.2.3. Appel d'offres sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles ainsi que des matières compostables

ATTENDU que la Municipalité participe à l'appel d'offres commun de la MRC de Coaticook pour la collecte des déchets et du compost ;

ATTENDU que la décision finale concernant l'appel d'offres commun se prendra lors du conseil de la MRC du 16 septembre 2020 ;

ATTENDU que le contrat pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles ainsi que des matières compostables, pour la Municipalité, prend fin le 31 décembre 2020 et que nous devons prévoir toutes les options, dont celle où la Municipalité devrait aller en appel d'offres seule ;

ATTENDU les conditions établies par le conseil municipal concernant la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles ainsi que des matières compostables, dont notamment :

- a) la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles (sans les plastiques agricoles), à la fréquence d'une fois aux quatre (4) semaines ;
- b) la cueillette et le transport des matières compostables (résidentielles seulement) à la fréquence de : une fois aux deux (2) semaines durant l'été, soit de mai à octobre et une fois par mois durant l'hiver, soit de novembre à avril ;

ATTENDU que le conseil municipal désire obtenir des prix pour une période de deux (2) ans, c'est-à-dire pour 2021 et 2022 ;

ATTENDU que l'estimation de la dépense pour le service de la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles et des matières compostables, et ce pour deux (2) ans, est inférieur à 105 699\$;

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;

Que si la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offre commun n'est pas acceptée, que le conseil municipal mandate la directrice générale secrétaire-trésorière afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles ainsi que des matières compostables, en respect du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

7.3.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 286-2020 relatif à la circulation et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 286-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 109

7.3.2. Avis de motion, projet de Règlement numéro 286-2020 relatif à la circulation et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par le conseiller Yannick Fecteau, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 286-2020 relatif à la circulation et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.3. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 287-2020 relatif au stationnement et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 287-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 110

7.3.4. Avis de motion, projet de Règlement numéro 287-2020 relatif au stationnement et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par la conseillère Cynthia Ferland, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 287-2020 relatif au stationnement et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.5. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 288-2020 concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 288-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour

consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 111

7.3.6. Avis de motion, projet de Règlement numéro 288-2020 concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par le conseiller Ziv Przytyk, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 288-2020 concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.7. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 289-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 289-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 112

7.3.8. Avis de motion, projet de Règlement numéro 289-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par la conseillère Julie Grenier, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 289-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.9. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 290-2020 relatif au système d'alarme et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 290-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 113

7.3.10. Avis de motion, projet de Règlement numéro 290-2020 relatif au système d'alarme et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par la conseillère Virginie Ashby, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 290-2020 concernant les animaux et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.11. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 291-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics et abrogeant les règlements antérieurs

Le projet de règlement numéro 291-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise

aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 114

7.3.12. Avis de motion, projet de Règlement numéro 291-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics et abrogeant les règlements antérieurs

Avis de motion est donné, par le conseiller Normand Vigneau, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 291-2020 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics et abrogeant les règlements antérieurs.

7.3.13. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 292-2020 abrogeant divers règlements de la municipalité et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction

Le projet de règlement numéro 292-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 3 septembre 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

20 09 115

7.3.14. Avis de motion, projet de Règlement numéro 292-2020 abrogeant divers règlements de la municipalité et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction

Avis de motion est donné, par le conseiller Yannick Fecteau, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 292-2020 abrogeant divers règlements de la municipalité et autorisant des personnes à délivrer des constats d'infraction.

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur municipal pour les mois de juillet et août.

10.1. Rapport de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement.

11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale secrétaire-trésorière.

20 09 116

12.1. Approbation des listes : comptes à payés et dépenses incompressibles

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 10 août 2020 – 20-08-098	25 552.94\$
B) Dépenses incompressibles – août 2020	3 654.99\$
C) Salaires août - 2020	18 512.99\$
D) Comptes à payer au 8 septembre 2020	182 425.08\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 204 593.06\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Panneaux d'identification des hameaux

Plusieurs citoyens demandent si la Municipalité peut nettoyer et réparer les panneaux d'identification des hameaux, car les inscriptions sur ces derniers sont difficiles à voir. Des démarches seront entreprises, par la Municipalité, afin de régler le problème.

20 09 117

15. Levée de la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,

Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h57.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE
SECRETARE-TRESORIERE